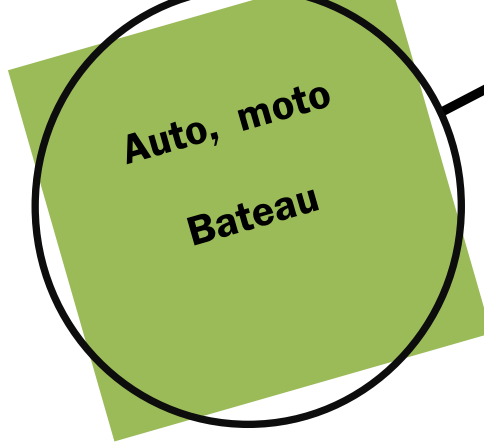


Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



Moniteur et inspecteur : auto, moto, bateau



L'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière enseigne la conduite et le code de la route. L'inspecteur du permis de conduire fait passer les épreuves pratiques et théoriques du permis de conduire aux particuliers et professionnels. Le moniteur de bateau école a pour rôle d'éduquer aux risques de la mer et d'enseigner les règles de navigation.

Auto, moto

- Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière BEPECASER

Formateur d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ont en charge la formation initiale des enseignants de la conduite automobile et ils réalisent des actions de formation continue auprès de ces mêmes professionnels, des actions de prévention et de conseil en entreprises, en milieu scolaire et extra-scolaire.

➔ Pour exercer il faut être titulaire :

- du diplôme national du brevet ou d'un diplôme ou un certificat équivalent (Les personnes ne pouvant pas justifier de la possession de l'un de ces titres sont tenus de se soumettre à l'épreuve de contrôle de niveau)
- du permis de conduire les véhicules de la catégorie B ou les véhicules de cette même catégorie, spécialement aménagés pour tenir compte du handicap physique du conducteur.

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

<http://www.reunion.gouv.fr/>

ACTUEL

CRIJ Réunion

Formation Sécurité Routière Nassibou Réunion - FSR

21 rue Luc Lorion
97410 Saint-Pierre
Tel : 02 62 35 01 00/ 02 62 35 47 91/ 06 92 88 49 35
Fax : 02 62 25 95 87
Courriel : fsr-nassibou@wanadoo.fr
Web : <http://www.nassibou-auto-ecole.re/>

Direction Environnement Aménagement Logement – DEAL

2 rue Juliette Dodu - CS 41009
97743 Saint-Denis cedex 9
Tel : 02 62 40 26 26
Fax : 02 62 40 27 27
Courriel : deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr
Web : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

Préfecture de La Réunion

1 rue de la Messagerie CS 51079
97404 Saint-Denis Cedex
Tel : 02 62 40 77 77
Fax : 02 62 41 73 74
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>



- Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur (BAFM)

➔ Condition d'inscription à l'examen BAFM :

- être titulaire du B.E.P.E.C.A.S.E.R., ou d'un diplôme équivalent, depuis plus d'un an à la date des épreuves d'admissibilité

Certains candidats peuvent être dispensés des épreuves d'admissibilité sous réserve de remplir les conditions suivantes :

-être titulaire du B.E.P.E.C.A.S.E.R (ou d'un diplôme équivalent) et d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures (licence, maîtrise...)

-être titulaire du B.E.P.E.C.A.S.E.R (ou d'un diplôme équivalent) et justifier de cinq années d'enseignement, dans un établissement d'enseignement secondaire, général, agricole ou technique (ou supérieur).

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

<http://www.reunion.gouv.fr/>

Direction Environnement Aménagement Logement – DEAL

2 rue Juliette Dodu - CS 41009

97743 Saint-Denis cedex 9

Tel : 02 62 40 26 26

Fax : 02 62 40 27 27

Courriel : deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

Web : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>

Préfecture de La Réunion

1 rue de la Messagerie CS 51079

97404 Saint-Denis Cedex

Tel : 02 62 40 77 77

Fax : 02 62 41 73 74

Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>



Bateau

Contrairement à l'automobile et la moto, il n'existe pas de diplôme spécifique au métier de moniteur bateau. Pour exercer, il faut être titulaire de « l'autorisation d'enseigner la conduite des bateaux à moteurs ». Cette autorisation est délivrée par la Direction Départementale des Affaires Maritimes (DM SOI) sous plusieurs conditions.

ACTUEL

CRIJ Réunion

➔ Les conditions :

- d'un permis plaisance depuis plus de trois ans
- d'un diplôme de secourisme
- du certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR)
- d'un diplôme de pédagogie au moins égal au niveau V
- d'une attestation de suivi de « formation à l'évaluation pour formateur aux permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur »

Direction de la Mer Sud Océan Indien DM SOI

11 rue de la Compagnie

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 90 19 60

Fax : 02 62 21 70 57

Courriel : dm-soi@developpement-durable.gouv.fr

Web : <http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/>



- Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Ecole de Navigation Française

1 rue Berthier

Port de plaisance de la Pointe des Galets

97420 Le Port

Tel : 06 92 77 60 71

Courriel : contact@enf-lareunion.fr

Web : <http://www.enf-lareunion.fr/>

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

Bateau Ecole la Toulaine

ZA Ravine à Marquet rue Antanifotsy
97419 La Possession
Tel : 02 62 44 71 07/ 06 92 65 84 43
Courriel : contact@bateaulatoulaine.com
Web : <http://bateauecolelatoulaine.com/>

Thim Nautique

165 bis rue du Général de Gaulle
97434 Saint-Gilles-Les-bains
Tel : 02 62 24 23 24/ 06 92 70 10 10
Fax : 02 62 24 44 79
Courriel : contact@thimloc.fr
Web : <http://www.thimloc.fr/>

Fiche en lien

Fiche Actuel Crij Réunion « Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement » n° [5.142](#)



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©